

SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS URBAINS THIONVILLE FENSCH

Séance ordinaire du 15 décembre 2021 à 18h00, après convocation légale

Sous la Présidence de M. SCHREIBER Roger

Etaient présents :

ANDRE René	REBSTOCK-PINNA Alexandra
BECKER Patrick	BALCERZAK Roland
COLIN Jean-Marie	BAUR Denis
HERFELD Marie-Laurence	LANGMAR Déborah
KASPAR-COTRUPI Angèle	MATHIEU Bertrand
LUCCHINI Marc	PAQUET Michel
RENAUX Patricia	PARPETTE Jerry
SCHNEIDER Brigitte	RECH Serge
VEINNANT Bernard	ROBINET David
ZIEGLER Damien	BRUSCO Stéphan
CORAZZA Jean-Luc	PHILIPPE Lionel
DEUTSCH André	PAULY Elsa
HATRI Aïcha	KOWALCZYK Maryline
HOLSENBURGER Alexandre	SCHIVRE Marc
JURCZAK Serge	TACCONI Pierre

Procurations :

Viviane FATTORELLI	a donné procuration à	Stéphan BRUSCO
Denis SCHITZ	a donné procuration à	Damien ZIEGLER
Caroline VETZEL	a donné procuration à	Elsa PAULY
Mathieu WEIS	a donné procuration à	Marc LUCCHINI
Clémence POUGET	a donné procuration à	Angèle KASPAR-COTRUPI
Julien FREYBURGER	a donné procuration à	Roger SCHREIBER
Laurent SCHULTZ	a donné procuration à	Marie-Laurence HERFELD
Alessandro BERNARDI	a donné procuration à	Aïcha HATRI
Bernard ZENNER	a donné procuration à	Roland BALCERZAK
Sylvie SCHUTZ	a donné procuration à	Alexandra REBSTOCK-PINNA
Michel HERGAT	a donné procuration à	Denis BAUR
Marc FERRERO	a donné procuration à	André RENE
Audrey WATRIN	a donné procuration à	Alexandre HOLSENBURGER
Bernard GUERMANN	a donné procuration à	Lionel PHILIPPE
Maurice LORENTZ	a donné procuration à	Serge RECH

Absents excusés :

Jean-François MEDVES	Guy MELEO	Patrick ABATE	Alieth FEUVRIER
Michèle BEY			

Absents non excusés :

TSCHIERSCH Laurent	BARILLARO Jérémy	DEISS Murielle	ENGELMANN Fabien
GRILLO Marie	LOPICO Aurélie	ACKER Christine	FRADELLA Cédric
SEGURA Olivier			

La séance débute à 18h13.

Début de la séance :

Membres en exercice : 60
Présents : 31
Procurations : 15
Absents : 14

Pendant le point 2 :

Monsieur Patrick BECKER quitte la salle à 18h29 et revient à 18h32 avant le vote.

Membres en exercice : 60
Présents : 31
Procurations : 15
Absents : 14

La séance se termine à 19h28.

Assistaient en outre :

AUBURTIN-COLNOT Isabelle, Directrice Générale du SMiTU
ANDRE Cédric, Directeur Adjoint du SMiTU
DIMEL Sébastien, Directeur des Finances du SMiTU
VAUTRELLE Alexandre, Responsable des Affaires Juridique du SMiTU
SCHLIENGER Sylvaine, Responsable de projet PDU et Citézen du SMiTU
DEFAZIO Jérémy, Chargé de Communication et Marketing du SMiTU
PAX Guillaume, Assistant de Direction du SMiTU

POINT 2 - DELIBERATION N°2021/I-86 - PRIORISATION DES LIGNES EN CAS D'ABSENTEISME

L'absentéisme au sein de KEOLIS Thionville Fensch conduit à la suppression de services. Ces suppressions sont subies par les usagers car ils ne découvrent que la veille voire le jour même que leur desserte ne sera pas assurée.

Afin de sortir de cette mauvaise dynamique, Monsieur Bernard VEINNANT, Vice-Président en charge du réseau, a demandé à notre exploitant de nous faire des propositions de priorisation des lignes. L'objectif est de pouvoir annoncer aux usagers par avance les services supprimés afin qu'ils ne soient pas pris en otage et puissent anticiper leurs déplacements.

Ainsi, KEOLIS Thionville Fensch propose :

⇒ de réduire la fréquence de la ligne S03 FLORANGE Moulin Daspich – UCKANGE Route de Metz en la passant en circulation en Période de Vacances Scolaires. Concrètement, 5 services seront supprimés les Lundis, mardis, jeudis et vendredis et 3 les mercredis.

Des renforts seront mis en place pour assurer le transport des scolaires :

- Voyage de 7h30 au départ de FLORANGE Oury Sud ;
- Voyage de 17h57 au départ de FAMECK Metz.

Les scolaires et usagers auront également la possibilité de se rabattre sur la S07 UCKANGE Route de Metz – THIONVILLE Linkling 3 notamment.

⇒ de supprimer 19 voyages sur la ligne S02 THIONVILLE Gassion – THIONVILLE Bel Air. La fréquence horaire tombera donc à 30 mn à certaines heures de pointe au lieu de 15 mn et à l'heure au lieu de 30 mn à certaines heures creuses.

⇒ de réduire les fréquences des lignes S22 HAYANGE Cité des Grands Bois – THIONVILLE Foch via Konacker et S23 HAYANGE Cité des Grands Bois – THIONVILLE Foch via Marspich en les faisant circuler en Période de Vacances Scolaires.

Des renforts scolaires seront maintenus et notamment :

- Pour la ligne S22 : maintien des dessertes des établissements de THIONVILLE et de HAYANGE Hurlevent
Au départ d'HAYANGE Hurlevent : voyage de 12h18 et 17h16
Au départ de THIONVILLE Foch : voyage de 6h41, 12h15, 16h15, 17h15 et 18h15.
- Pour la ligne S23 : maintien des dessertes des établissements de THIONVILLE et de HAYANGE Hurlevent
Au départ d'HAYANGE Hurlevent : voyage de 6h39, 7h05, 7h41, 8h39, 15h37, 16h39 et 17h39
Au départ de THIONVILLE Foch : voyage de 7h00 et 7h30.

Il est proposé au Comité Syndical :

- d'appliquer ce plan de priorisation des lignes du 2 janvier 2022 au 9 avril 2022.
- de rencontrer l'exploitant à la fin de cette période afin d'évaluer l'évolution de l'absentéisme chez les conducteurs.
- d'appliquer les pénalités pour les services prévus dans cette délibération et qui ne seraient pas réalisés. La partie « anticipation des déplacements » en sera améliorée.

Le Bureau Syndical du 3 décembre 2021 a donné un avis favorable.

La Commission Transport et Réseau s'est déroulée le 13 décembre 2021 et a donné un avis favorable.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité des membres présents, décide :

- d'appliquer ce plan de priorisation des lignes du 2 janvier 2022 au 9 avril 2022.
- de rencontrer l'exploitant à la fin de cette période afin d'évaluer l'évolution de l'absentéisme chez les conducteurs.
- d'appliquer les pénalités pour les services prévus dans cette délibération et qui ne seraient pas réalisés. La partie « anticipation des déplacements » en sera améliorée.

Pour extrait conforme,

A Yutz, le 16 décembre 2021

Le Président,



Roger SCHREIBER